



## Descriptif du module 6

**Domaine :** Santé

**Filière :** Ostéopathie

**Orientation :**

### 1. Intitulé du module Travail de Master 2 2025-2025

**Code :**

S.OS.SO.1306.FD.25

**Type de formation :**

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

**Niveau :**

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres : ...

**Caractéristique :**

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 du règlement relatif à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

**Type :**

- Module principal
- Module lié au module principal
- Module facultatif ou complémentaire
- Autres : ...

**Organisation temporelle :**

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : ...

### 2. Organisation

**Crédits ECTS**

5

**Langue principale d'enseignement :**

- Français  Italien
- Allemand  Anglais
- Autres : ...

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : ...

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- A. Rôle Expert :  Am1  Am2  Am3
- B. Rôle Communicateur-trice:  Bm1  Bm2  Bm3
- C. Rôle Collaborateur-trice :  Cm1  Cm2  Cm3  Cm4
- D. Rôle Manager :  Dm1  Dm2  Dm3
- E. Rôle Promoteur-trice de la santé :  Em1  Em2  Em3
- F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice :  Fm1  Fm2
- G. Rôle professionnel-le :  Gm1  Gm2  Gm3



## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation

### Remédiation : Appréciation ECTS = FX

Modalités : La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation E en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient l'appréciation F.

### Répétition : Appréciation ECTS = F

Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière ainsi que l'exmatriculation.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie

Cf. Plateforme [Cyberlearn](#)

## 10. Enseignant-e-s

Manon Dobler  
Stéphane Kaczorowski

### Nom du/de la responsable de module :

Manon Dobler

Descriptif validé le

15 septembre 2025

Descriptif validé par

Pierre Frachon

Sandro Fossetti

